

AUDIENCE D.G.S.C.G.C.

Monsieur le Préfet Alain THIRION, Directeur Général de la sécurité Civile et de la gestion des crises, assisté de monsieur le Sous-Directeur des Moyens Nationaux, du conseiller social et du chef du Groupement d'Intervention du Déminage, a reçu, le 1er octobre, une délégation SYNERGIE-OFFICIERS composée de Frédéric BISANCON (secrétaire national), Marc VIERGE (délégué sortant Synergie-Officiers) et Christophe DARCY (délégué entrant Synergie-Officiers).



Cette rencontre s'est déroulée dans un climat d'écoute et de dialogue face aux questionnements des officiers de police exerçants au sein du Groupement d'Intervention Déminage.

Lors de nos échanges, les questions suivantes ont été abordées :

FONCTIONNEMENT ORGANISATIONNEL DU GROUPEMENT D'INTERVENTION DÉMINAGE ET POSITIONNEMENT DES OFFICIERS DE POLICE AU SEIN DU GID

M. Le Directeur Général Thirion renouvelle sa confiance à l'ensemble des officiers de police en poste au sein du Déminage, ainsi qu'au chef actuel du GID.

Cependant, Monsieur le Directeur Général considère que le GID, à service central équivalent, est sous dimensionné administrativement, et souhaiterait la nomination d'un ou des échelons supérieurs, issus du corps préfectoral en tant qu'administrateur civil à minima, ou bien commissaire de police divisionnaire.

Ce dernier, en sus de la direction du GID, aurait un rôle de conseiller police au sein de la DGSCGC, mais aussi de « préfigurateur » d'un GID renouvelé, dont l'échelon central assurerait un meilleur contrôle, ainsi qu'une écoute active des unités délocalisées...

SYNERGIE-OFFICIERS défend le positionnement d'un Officier de Police en tant que chef du GID, et demande le renforcement de son positionnement.

Cette démarche serait issue d'un premier point intermédiaire des inspections IGSC initiées au sein des centres de déminage. Une réunion afin d'analyser le bilan de ces inspections sera réalisée dès que possible.

Concernant l'IGSC, la création d'un poste de superviseur national issu du corps des officiers déminage ne semble pas, à ce jour, retenir l'adhésion de monsieur le Directeur Général, cependant la décision n'est pas arbitrée et les discussions sur ce sujet restent ouvertes.

CONDUITE DES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES

SYNERGIE-OFFICIERS a évoqué l'application des procédures disciplinaires au sein de la DGSCGC et plus particulièrement celles pouvant s'exercer à l'encontre des officiers.

Un vrai travail doit être mené sur la composante disciplinaire et la méthode qui ne sont pas actuellement au niveau des autres inspections de notre administration. Une réflexion doit être rapidement entreprise et nous serons attentifs à ce dossier sensible.

RECRUTEMENT DES OFFICIERS DE POLICE AU SEIN DU GID ET REFONTE DE L'ARRÊTÉ DE 2005

SYNERGIE-OFFICIERS fait également valoir les difficultés de recrutement d'officier de police au sein du GID, afin de pourvoir les postes de cadres qui se libéreront dans les années à venir, notamment au sein des chefs de centre.

Monsieur le préfet THIRION est conscient de la difficulté de pourvoir certains postes de cadre dans les années à venir. Il nous informe de sa volonté de revoir le projet actuel de refonte de l'arrêté de 2005, afin de diversifier les voies de recrutements possibles d'officier de police, tout en leur permettant d'occuper rapidement des fonctions opérationnelles et managériales le plus rapidement possible.

Nous sommes informés que ce travail a déjà débuté, sous le pilotage du SDMN, et que le projet sera soumis aux partenaires sociaux dès sa finalisation. Dans le cadre de cette réévaluation de l'arrêté, il apparaît que la suppression de la commission déminage, sans existence légale, soit inévitable.

Nous serons vigilants au contenu de la nouvelle version de l'arrêté qui nous sera soumis.

Nous rappelons à monsieur le Directeur Général l'existence d'une voie d'accès interne au corps d'officier de police, ainsi une option Déminage permet à des démineurs de tenter et de réussir le concours d'officier de police.

Nous demandons à la DGSCGC de travailler à la facilitation du retour de ces officiers dans cette direction.

Monsieur le Directeur Général évoquera le sujet avec la DGPN, et le Bureau des Officiers de Police.

VÉHICULES ET MATÉRIELS

Monsieur le préfet est conscient des difficultés de livraison des véhicules et matériels dans les centres de déminage.

Il nous informe de la commande de 70 véhicules pour le Déminage, et la volonté de mettre en place un plan pluriannuel d'achats de matériels de haute technicité, notamment dans le cadre EEI, mais pas seulement.

Ce dernier souhaite la création de groupes de travail dont les conclusions seront suivies, sur les besoins en matériel et les nouvelles technologies (véhicules porte brouilleur, drone...).

SYNERGIE-OFFICIERS prend acte de la volonté affichée de transparence et prise en compte des besoins des démineurs au niveau matériel.

GESTION DES STOCKS DE MUNITIONS RÉCOLTÉES ET TERRAIN DE DESTRUCTIONS

Nous avons confirmation qu'un travail est mené afin de fournir des sites de destructions adaptés.

Ainsi, les terrains de CAPTIEUX (landes) et de la VALBONNE (69) devraient être accessibles à la DGSCGC à court terme. De même, le terrain de SALBRIS, à proximité de VIERZON, fera l'objet d'un achat pour devenir terrain de destruction national.

SYNERGIE-OFFICIERS souligne la qualité des échanges et attends maintenant des concrétisations sur l'ensemble des dossiers évoqués.

La Délégation

**SYNERGIE
OFFICIERS**

DERNIÈRE MINUTE :

SYNERGIE-OFFICIERS a été entendu par le Chef du Groupement d'Intervention Déminage, qui soutient et entérine notre demande !

LE GID VALIDE L'ACHAT ET LE DÉPLOIEMENT DES PLATES FORMES D'EMPORT À DISTANCE DU SYSTÈME DE BROUILLAGE, DANS LE CADRE DE LA MISSION EEI, À L'ENSEMBLE DES UNITÉS DU SERVICE.

Pour rappel, cette plateforme robotisée permet l'acheminement et la mise en fonction d'un système de brouillage luttant contre les EEI potentiel, ainsi qu'un retour image sur l'objet, sans mettre en danger les démineurs.

Cette demande était un combat, notamment lors des CHSCT depuis plusieurs années, sans succès.

L'achat est entériné sur les crédit 2020, pour un déploiement opérationnel courant 2021.